



## CGPC lance sa branche assurances

CGPC a également déposé un dossier à l'AMF pour redevenir une association représentative de CIF.



Raymond Leban, président de CGPC

L'Association française des conseils en gestion de patrimoine certifiés (CGPC) vient d'annoncer le lancement de CPGC Assurances. Cette nouvelle branche sera dédiée à l'accompagnement des courtiers et des mandataires d'intermédiaire d'assurances tant en prévoyance et IARD qu'en assurance-vie. Elle a vocation à devenir une association représentative de ces professionnels.

Pour mémoire, la loi imposera à partir de 2020 que ces intermédiaires d'assurance adhèrent à une association professionnelle agréée en charge de l'accompagnement et du suivi de leur activité au plan de la conformité à la réglementation. « *Le respect par eux d'un code de bonne conduite, leur contribution à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et la qualité de leur traitement des données personnelles dont ils disposent seront plus que jamais au cœur des préoccupations du régulateur* », rappelle l'association dans un communiqué.

CGPC Assurances propose dès à présent à ces professionnels un pack d'accompagnement pour engager l'amélioration de leur conformité. Il comprend :

- un audit d'auto-évaluation en ligne du niveau de cette conformité aisé à réaliser,

[Visualiser l'article](#)

- un code de bonne conduite accompagné de documents types à utiliser pour appliquer la nouvelle réglementation,
- une formation à distance sur le thème « Être conforme à la réglementation en tant qu'intermédiaire en distribution d'assurances » permettant d'appréhender le contenu du code et la bonne manière de le mettre en œuvre ainsi que de définir un programme d'amélioration de la conformité.

En tant que membre de CGPC Assurances, lesdits professionnels bénéficieront de plus d'une assistance juridique, fournie par les juristes de Covéa protection juridique, ainsi que de l'accès à un service de médiation rendu par La médiation de l'assurance.

L'association lancera très prochainement, CGPC IOBSP, puisque la co-régulation va aussi concerner les intermédiaires du monde du crédit immobilier.

*« Nos conseillers certifiés CIF nous demandent "un guichet unique" pour leur accompagnement et leur représentation »*, explique Raymond Leban, président de CGPC, précisant que l'association a déposé un dossier pour redevenir une association représentative agréée par l'AMF à travers CGPC CIF.